



5 janvier 2023

(23-0137)

Page: 1/1

Comité de l'agriculture

Original: anglais

### NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 5 janvier 2023, est distribuée à la demande de la délégation de l'**Islande**. La notification concerne le recours à la clause de sauvegarde spéciale (**tableau MA:5**) pendant l'**année civile 2022**.

---

Conformément aux prescriptions en matière de notification, l'Islande fait savoir que la clause de sauvegarde spéciale n'a pas été invoquée pendant l'année civile 2022.

---